

## Plan grand froid

Les personnes âgées ainsi que les enfants sont les plus concernés par la canicule et le grand froid. Nous vous expliquons ce qu'est le grand froid, suivi par des conseils des bons comportements à adopter afin de ne souffrir ni de la chaleur, ni du froid

### Registre risques exceptionnels (canicule, grand froid)

La Ville de Pessac élabore un registre nominatif destiné à aider les pouvoirs publics. L'objectif est d'assurer la mise en place d'un contact périodique avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité en cas d'épisode exceptionnel (canicule, épidémie, évènement météorologique...).

En cas d'évènements de ce type, l'intervention des services sociaux et sanitaires sera déclenchée afin d'apporter une aide et un soutien au domicile des personnes inscrites.

Par ailleurs, des appels ou des visites de convivialité pourront être proposés par l'Accueil Seniors Handicap de la Ville de Pessac.

### Pourquoi s'inscrire ?

- › En 2020, ce fichier a été utilisé lors de la tempête, et, plus récemment, lors de la crise sanitaire du COVID 19, durant laquelle nos services ont accompagné plus de 2 000 personnes.
- › Les équipes du CCAS ont été parfois dans l'incapacité de pouvoir joindre les personnes pour lesquelles elles ne disposaient pas de coordonnées téléphoniques. C'est la raison pour laquelle la ville de Pessac souhaite améliorer le dispositif en proposant l'inscription sur le fichier Canicule et Risques Exceptionnels (canicule, épidémie, évènement météorologique ...).
- › Chaque personne inscrite sera contactée par régulièrement pour évaluer sa situation.
- › La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal

### Qui peut s'inscrire ?

L'inscription sur ce registre est ouverte à toutes personnes résidant à Pessac et répondant aux critères suivants :

- › Personnes âgées de 65 ans et plus.
- › Personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.
- › Personnes adultes en situation de handicap.

## Comment s'inscrire ?

- › Vous pouvez télécharger le formulaire au format PDF disponible en bas de page et le renvoyer à l'adresse [senior@mairie-pessac.fr](mailto:senior@mairie-pessac.fr)
- › Vous pouvez également l'imprimer et l'envoyer par courrier à : Mairie - Accueil Seniors Handicap, Place de la v ème République, BP 40096 - 33600 PESSAC
- › Vous pouvez l'imprim

## GRAND FROID

C'est un épisode de froid persistant, intense et étendu géographiquement durant au moins deux jours avec des températures inférieures aux normales saisonnières.

### DISPOSITIF GRAND FROID

Il existe trois niveaux de vigilance établis par Météo France :

Jaune – Orange –Rouge

Les objectifs de ce dispositif sont de :

- › Limiter la mortalité liée à la propagation d'épidémies de pathologies infectieuses et respiratoires
- › Prévenir les pathologies cardiovasculaires
- › Faire attention aux intoxications liées au monoxyde de carbone
- › Protéger les populations vulnérables

Pour cela restez à l'écoute des consignes données dans les médias (radio, télévision et réseaux sociaux) ainsi que sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)

### QUE FAIRE EN CAS DE GRAND FROID ?

**A faire :**

- › Ayez une alimentation convenable et adaptée au froid (soupes, potages, plats chauds)
- › Maintenez une température ambiante de 19°C à votre domicile
- › Vérifiez votre matériel électrique pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone
- › Assurez-vous du bon fonctionnement de vos ventilations

**A ne pas faire :**

- › Évitez les déplacements
- › N'effectuez pas d'activités physiques en extérieur
- › Évitez la consommation d'alcool
- › Ne faites pas fonctionner les radiateurs d'appoint en continu

### **Si vous devez sortir :**

- › L'habillement doit être adapté en couvrant les parties les plus sensibles : Pieds, mains, cou et tête.
- › Pour un déplacement en voiture, pensez à prendre une couverture, votre téléphone et médicaments habituels en cas d'immobilisation dans la neige.
- › Avec un enfant, habillez-le chaudement, assurez-vous qu'il puisse bouger pour se réchauffer
- › Si dans la rue une personne est en difficulté, joignez le 15

## **LES RISQUES LIÉS AU GRAND FROID**

Le grand froid diminue la résistance de l'organisme y compris des personnes en bonne santé notamment si vous travaillez en extérieur. De plus le verglas et la neige peuvent fortement affecter la vie en interrompant tous les types de circulations.

## **QUELLES SONT LES PERSONNES À RISQUE ?**

### **LES PERSONNES ÂGÉES**

La diminution de la perception du froid, de la performance de la réponse vasculaire, l'altération des vaisseaux ainsi que la réduction de la masse musculaire rendent les personnes âgées vulnérables au froid. Les seniors souffrant de troubles cardiaques, d'insuffisance respiratoire, ayant des difficultés à avoir une activité physique et/ou souffrant de troubles de la mémoire sont à risque. Si vous vous sentez fatigué, contactez votre médecin traitant et appelez le 15 en cas d'urgence

### **LES NOUVEAU-NÉS ET LES NOURRISSONS**

Leur adaptabilité au milieu n'est pas assez performante pour lutter contre le froid et leur activité n'est pas suffisante pour produire de la chaleur.

### **AUTRES PERSONNES À RISQUE**

Les personnes à mobilité réduite, les personnes en situation de grande précarité, mais aussi les personnes souffrant de pathologies chroniques (Insuffisance cardiaque, angine de poitrine, insuffisance respiratoire, diabète...), les sportifs.

## **PRÉVENTION**

- › Préparez l'équipement nécessaire tels que médicaments, papiers d'identité, lampe de poche, etc...
- › Vérifiez l'état de vos ventilations et appareils de chauffage
- › Faites-vous connaître auprès des services municipaux disposant d'équipes d'aide prêtes à vous venir en aide
- › Prévoyez de l'eau potable et des aliments ne nécessitant pas de cuisson

En période de froid extrême, restez chez vous, au chaud, nourrissez-vous chaudement et maintenez une température ambiante à 19°C.

## ☰ INFOS PRATIQUES

**sans rendez-vous** : lundi de 13h30 à 18h, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30, jeudi de 13h30 à 17h

**sur rendez-vous** : mardi & vendredi de 13h30 à 17h, mercredi de 13h30 à 15h30, jeudi de 8h30 à 12h30

## ☰ CONTACT

Ville de  
**PESSAC**

### HÔTEL DE VILLE DE PESSAC

Place de la Ve République  
33604 Pessac Cedex

[courrier@mairie-pessac.fr](mailto:courrier@mairie-pessac.fr)

☎ 05 57 93 63 63

🕒 Lundi : 13h30-19h  
Mardi au vendredi : 8h30-17h  
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :  
uniquement les dépôts de  
dossier carte d'identité ou  
passeport, sur rendez-vous. /  
De 11h à 12h : uniquement les  
remises de passeports et  
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS